



FRIBOURG-SOLIDAIRE SOLIDARISCHES-FREIBURG

Case postale 118 - 1709 FRIBOURG
CCP 17-139021-9 - Tel 026 400 08 34

www.fribourg-solidaire.ch
www.solidarisches-freiburg.ch
info@fribourg-solidaire.ch

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale 2010

Date : Vendredi 30 avril 2010

Heure : 17 h 00

Lieu : Auberge de Rosé

Avertissement :

Cette année nous avons innové. Nous avons partagé la soirée en une partie thématique un intermède permettant aux participants de faire connaissance et d'échanger devant un bon verre et avons terminé avec la partie statutaire. Pour plus de clarté le Procès Verbal commence par la partie statutaire, continue par l'intermède, puis la partie thématique, la listes de participants et excusés pour terminer par les annexes.

Accueil

- | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ➤ Le président Maurice Page salue la présence Madame Dimka Stantchev Skeie, chargée de programme, Division Partenariats Institutionnels de la DDC. |
| ➤ Il prend note des personnes excusées. En particulier Madame la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre et Messieurs les Conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf et Erwin Jutzet, Madame La Chancelière Danièle Gagnaux et de représentants des communes. |
| ➤ Il rappelle que nous proposons une nouvelle mouture pour l'Assemblée Générale : il y aura tout d'abord une partie thématique suivie de la partie statutaire avec un intermède où les participants auront l'occasion de faire mieux connaissance. |

Partie statutaire

Introduction
➤ Maurice Page informe sur les systèmes de droit de vote : une voix par organisation membre, une voix pour les communes membres.
1. Procès Verbal de l'AG 2009
➤ Il est accessible aux associations. Aucune remarque n'est faite, il est adopté
2. Rapports d'activités
2.a Rapport du président
Mesdames, Messieurs,
Lors de sa fondation en 2003 Fribourg – Solidaire s'est donné dans ses statuts trois objectifs principaux :
Sensibiliser les institutions et la population

Le premier est la sensibilisation des institutions et de la population fribourgeoise aux questions de développement, selon l'article 70 de la Constitution cantonale.

Cet article dit que le canton « encourage la coopération au développement ». L'année 2009 a été par la négociation en vue du renouvellement du mandat de prestations de l'Etat. Depuis 2007, en effet le canton de Fribourg soutient Fribourg Solidaire par une aide financière et un appui aux projets de développement soumis par la fédération. Avant de reconduire le contrat, nous avons fait une évaluation attentive du développement et du travail de Fribourg-Solidaire. Cette analyse, interne et externe nous a permis de mesurer le chemin parcouru, d'identifier les problèmes et d'imaginer notre développement futur. Ce travail qui a mobilisé beaucoup d'énergie pour Fribourg-solidaire a peu de visibilité vers l'extérieur. Il s'est avéré néanmoins très utile pour renforcer notre crédibilité auprès des bailleurs de fonds.

En fin de compte, le mandat a pu être renouvelé pour les années 2010 et 2011 pour un montant total de 228'000 francs. Ce qui représente une augmentation sensible par rapport à la période précédente, mais reste tout de même modeste eu égard au budget de l'Etat et aux bénéfices engrangés ces dernières années.

Parallèlement aux négociations avec canton, nous avons discuté avec la DDC pour renouveler là-aussi le contrat qui nous lie. Du fait de la restructuration interne de la DDC la chose a demandé pas mal de temps et d'énergie, mais l'objectif a été finalement atteint et nous pourrions encore compter pour 2010 et 2011 sur le soutien de la Confédération avec un nouveau contrat.

Un des points que notre analyse a bien identifié est la difficulté du travail de sensibilisation auprès des communes. Le soutien que nous espérons de leur part n'a pas été atteint. Et si nous avons aujourd'hui environ une vingtaine de communes donatrices, c'est trop peu par rapport aux 168 communes fribourgeoises. Contrairement à d'autres cantons, les communes fribourgeoises n'ont généralement pas de tradition en matière de coopération au développement, et la situation financière d'un grand nombre d'entre elles n'est pas brillante. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que je salue le soutien important de la commune d'Avry qui nous accueille ce soir. Nous continuons, surtout à travers des contacts personnels, à inviter les communes à contribuer de manière plus significative au développement.

Même si la discussion concrète n'a pas encore débuté, la question de l'élaboration d'une loi cantonale sur la coopération est posée et Fribourg-Solidaire veillera à ce que cette législation apporte un vrai progrès pour le développement durable.

Ce terme de développement durable me permet aussi de dire que nous avons eu un premier contact avec Mme Delisle nouvelle responsable cantonale pour cette question qui a commencé son activité en 2009.

Efficacité des acteurs de la coopération internationale

Le renforcement de la cohérence et de l'efficacité des acteurs fribourgeois de la coopération internationale est le deuxième objectif de Fribourg solidaire.

Fribourg-Solidaire n'a pas organisé elle-même de formation spécifique en 2009, mais les membres des associations intéressées ont pu se joindre à d'autres formations organisées par les autres fédérations cantonales.

Toujours sur ce plan de la formation il faut bien sur mentionner le travail de préparation de la publication en français du manuel de formation éditée par la Fédération tessinoise FO-SIT. Ce petit bouquin d'une centaine de pages sera à n'en pas douter un instrument de travail très utile pour nos associations-membres et leurs partenaires.

Les échanges et les rencontres avec les associations susceptibles d'adhérer à notre fédération sont également une des tâches importantes du comité de Fribourg solidaire. C'est ainsi que nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres lors de cette AG et que des discussions sont en cours avec plusieurs autres associations.

La promotion des projets

Le soutien de projets dans les pays en voie de développement, réalisés par les organisations membres de la fédération est le troisième but de Fribourg-Solidaire. Ce n'est évidemment pas le moindre. Pour Fribourg Solidaire, il s'agit avant tout d'assurer la pertinence et la qualité des projets afin de garantir la bonne utilisation des fonds publics mis à sa disposition. C'est essentiellement le travail des membres de notre commission technique dont vous aurez un bref rapport tout à l'heure, je n'en dirai donc pas plus. Je retiens simplement que Fribourg-Solidaire a pu distribuer en 2009 grâce à un soutien accru de l'Etat la somme de 101'844 francs répartis sur 10 projets.

Un débat national

Du plan fribourgeois, je passe au plan national pour vous dire quelques mots de la participation de Fribourg-Solidaire au Fédéréseau qui regroupe les sept fédérations de la Suisse latine. Cette plateforme d'échange nous est non seulement utile, mais nécessaire. Elle nous permet de bénéficier de l'expérience des autres fédérations dans divers domaines comme les relations avec les autorités, la gestion et le suivi des projets, la formation etc. Le coordonnateur et/ou le président participent régulièrement aux réunions de ce réseau latin qui s'avèrent très intéressantes pour l'échange d'expérience.

C'est dans le cadre du fédéréseau que la question de Solidar'eau, organisme de la DDC actif dans le domaine de l'eau, semble avoir finalement trouvé une solution. Un modus vivendi concernant les relations avec les fédérations cantonales a été établi. Il faudra voir si le cap pourra être maintenu.

Le comité, le coordinateur et les finances

Vous constatez à l'écoute de ce bref rapport que les tâches de Fribourg Solidaire sont aussi nombreuses que variées. Cela suppose un engagement fort de tous les membres du comité et de la commission technique qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à leur tâche avec ténacité et abnégation devant des situations pas toujours faciles. J'ai pu largement m'appuyer sur eux et je les en remercie.

Sur le plan interne, nous avons élaboré un règlement pour la distribution des fonds et nous travaillons actuellement à la définition d'une stratégie de la communication. Outre les séances du comité, nous tenons chaque année en décembre une journée de bilan-programme à laquelle les associations membres peuvent participer. Cette journée nous permet de déterminer nos objectifs et de planifier notre activité.

Le rôle de notre coordinateur Michel Diot est évidemment central. Il se dépense sans compter. Grâce au soutien de l'Etat et de la DDC, nous avons pu lui accorder en 2009 une rémunération à 30% ainsi que le paiement des cotisations du deuxième pilier. Malgré tout la situation financière de Fribourg-Solidaire reste précaire, comme vous le verrez lors de la présentation des comptes.

Pour 2010 la situation s'annonce un peu meilleure, mais donner à Fribourg-Solidaire une base financière plus solide reste un de nos objectifs pour les années à venir.

Perspectives

Pour les perspectives d'avenir je retiens surtout le développement de notre fédération, en augmentant régulièrement le nombre de ses membres elles acquiert une meilleure représentativité et une crédibilité plus grande.

Nous avons un effort particulier à faire pour être mieux présents dans la partie alémanique du canton.

Le travail auprès des communes est une activité de longue haleine face à laquelle nous ne devons pas baisser les bras.

Conclusion :

En conclusion, le travail de consolidation de Fribourg-Solidaire se poursuit. Je souhaite qu'à l'avenir, notre fédération continue à faire ses preuves et à mettre ses compétences et son énergie au service d'un développement durable et solidaire. Le travail ne manque pas.

Maurice Page

2 B. Rapport de la Commission technique

François Roduit, président de la commission technique, prend la parole.

Grâce à l'arrivée de deux nouveaux membres, la CT a accompli son travail en 2009 avec un effectif de huit membres : Pascale Giron, Cécile Hétault, *Tengandé François Niada (nouveau)*, Thierry Pleines, Jean-Marc Tendon, Carlos Terradillos, *Pascale Wälti Maumier (nouvelle)* et votre serviteur.

L'attribution des projets a été effectuée sur la base d'un tableau des compétences individuelles établi par le président (domaines techniques, connaissances linguistiques et intérêts géographiques). Cette distribution a fait l'objet d'une contestation par certains membres s'estimant peu à l'aise avec le domaine technique du projet à examiner. Une plus grande souplesse des membres semble toutefois nécessaire à cet égard.

Malgré le problème évoqué ci-dessus, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toute l'équipe pour la bonne exécution du mandat de la commission. Mes remerciements vont également à Brücke · Le Pont qui a offert à la CT un espace agréable pour sa 1^{ère} séance, et au Centre Ste-Ursule qui nous a accueillis à l'improviste pour la 2^{ème} séance (porte close à BLP).

La commission a consacré deux séances (2 et 17 septembre) à l'examen des dix projets présentés :

Pays	Organisation	Projet
Bénin	Brücke · Le Pont	Promotion du statut économique et social des femmes : génération de revenus, développement agricole, promotion de l'égalité hommes-femmes. <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve.</i>
Bolivie	AESITEI	Attention psychologique, médicale et sociale aux personnes affectées par la torture dans les bureaux de police et les prisons de La Paz et de Cochabamba. <i>Proposé au Comité pour acceptation, sous réserve de l'obtention de l'essentiel du financement par les Nations Unies (OK, 17.11.09).</i>

Bolivie	Mission Bethléem Immensee (MBI)	Formation postgrade en psychologie pour la prise en charge de personnes souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique (projet soumis en 2008, mais démarré en novembre 2009). <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve, malgré le retard qui implique un complément financier de 4'000 CHF pour 2009/10.</i>	
Burkina	E-Changer	Promotion des droits des personnes handicapées. Renforcement institutionnel de Handicap Solidaire Burkina. <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve.</i>	
Burkina	Nouvelle Planète	Avec une association locale expérimentée, réhabilitation de 50 ha de sols fortement dégradés, pour permettre à la population de continuer à vivre dans son village au N du pays. <i>Proposé au Comité pour acceptation, en portant si possible la contribution de 22'244 à 24'000 CHF.</i>	
Burkina	Association Petit Samba	Adduction d'eau dans le village de Manegsombo (~30 km à l'est de Ouagadougou). Cette réalisation doit alléger la corvée d'eau des femmes et permettre de réaliser 2 ha de maraîchage. <i>Proposé au Comité pour acceptation, en portant si possible la contribution à 50% de coût total du projet.</i>	
Costa-Rica	Groupe volontaires outre-mer (GVOM)	Défense des droits des travailleurs en Amérique centrale, renforcement institutionnel (poursuite du projet soumis en 2008). <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve. Souhait de poursuite au-delà de 2010.</i>	
Népal	Peace Brigades International (PBI)	Ateliers pour la sécurité, accompagnement international pour la protection des droits humains, résolution non violente des conflits, encouragement à la paix et à l'éducation de la paix (poursuite projet soumis en 2008). <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve.</i>	
Tchad	Fondation Paix 21	Construction d'un centre de santé, à Gouaye (~200 km au sud de Ndjamena). <i>Proposé au Comité de refuser ce projet : viabilité douteuse et difficulté de contact pour approfondir le dossier. L'examen du projet a été poursuivi par le coordonnateur de FS.</i>	
Togo	Pont Universel	Réinsertion économique et sociale par les microcrédits de production et de commercialisation, dans deux villages. <i>Proposé au Comité pour acceptation, sans réserve.</i>	
<p>Fonds pour la lutte contre les toxicomanies (financement intégral par l'Etat de Fribourg)</p> <p>Un problème de communication a malheureusement conduit à la non-inclusion dans le mandat de la CT d'un projet présenté à ce titre par E-Changer (Développement des ressources touristiques de la commune de Villa Tunari, en Bolivie). Le président de la CT s'en est excusé et le projet a été analysé en dehors des séances.</p> <p>Perspectives concernant la CT</p>			

- Compte tenu de la démission de Jean-Marc Tendon, la CT a proposé au Comité la candidature de Jean-Claude Monnat qui présente des compétences intéressantes en ingénierie, management et développement durable.
- Pour des raisons conjugales, je souhaite remettre la présidence de la CT, dès 2011.
- Sur proposition de Thierry Pleines, la CT pourrait envisager qu'un ou deux représentant(e)s de petites OM participent (sans droit de vote) à ses séances, dans une perspective de formation : analyse de projets, échanges avec les membres de la CT.

Rappel de constats et recommandations

- Malgré les améliorations constatées, la présentation de certains projets laisse à désirer : utilité du canevas proposé, même s'il s'agit d'un pense-bête qui laisse la place à la créativité des OM et à la pratique.
- Encouragement des OM à veiller au perfectionnement de leurs collaborateurs et collaboratrices.
- Souhait que les OM proposent de financer un même projet sur quelques années (durée d'une phase).
- Satisfaction de constater que 5 des 10 projets présentés ont une dimension économique certaine : Bénin (BLP), Burkina (E-Ch), Burkina (NP), Burkina (Petit Samba) et Togo (Pont Universel).
- Perspective d'une collaboration avec la CT de Neuchâtel, pour pallier à la difficulté de trouver suffisamment d'experts et renforcer l'indépendance vis-à-vis des OM.
- Souhait de recruter un membre de langue allemande pour améliorer l'ancrage de Fribourg-Solidaire dans la partie germanophone du canton.
- Remise aux OM du chronogramme élaboré en 2008 par la CT, après la mise à jour de certains délais.

Demandes adressées au comité

- La CT aimerait avoir un retour d'information sur les recommandations exprimées au sujet des projets.
- Elle souhaite un raccourcissement du délai entre le dépôt de la demande et le versement de la subvention.

François Roduit

3. Rapport financier et acceptation des comptes

Les comptes ayant été envoyés avec l'invitation à l'AG, ils ne sont que partiellement restitués par le caissier T. Pleines. Par rapport à 2008, **les recettes** ont crû de 13% à Fr 150'135.90. La contribution cantonale pour le fonds de projet a augmenté de 20'000.-, ce qui est nettement inférieur à nos attentes.

Les contributions communales ont elles-aussi augmenté, mais nettement moins que budgétisé. La liste détaillée affichée suscite plusieurs réactions: plusieurs personnes s'étonnent que telle commune ait versé si peu ou si tard, voire pas du tout. Une brève discussion s'anime sur le moment opportun quand envoyer les demandes aux communes. Sur l'opportunité de s'adresser aux paroisses, il n'y a pas consensus, plusieurs membres demandant que Fribourg-Solidaire se limite aux communes et au Canton.

Comme nous n'avons pas mené projet spécifique d'information, nous n'avons pas cherché à financer les 4'000 budgétisés. Quant aux recettes diverses escomptées, il s'agit du don de la Loterie Romande pour la refonte de notre site internet, qui sera versée en 2010 pour un montant de 7'000.-

Les charges: relevons que nos versements aux projets ont pour la 1^{ère} fois de notre jeune histoire dépassé 100'000 avec 101'844. Les frais de personnel ont légèrement augmenté, comme prévu.

Soulignons que le coordonnateur travaille beaucoup plus que les 30 % rémunérés et nous l'en remercions. Les frais d'administration ont augmenté à 3'310.75 mais sont restés bien inférieurs au budget (leur composition détaillée est affichée). Au total les charges ont passé à 151'346.09. L'exercice se solde par un excédent de dépenses de 1'210.19 au lieu de la perte de 400- prévue au budget.

Au bilan, actifs et passifs se chiffrent à 7'594.56, dont 2'000.- de capital propre.

Le rapport de vérification de la fiduciaire Fiduconsult est lu intégralement par M. Jean-Maurice Delèze. Il atteste de la bonne tenue des comptes.

Le président rappelle le taux des cotisations en vigueur. Aucun vote n'étant demandé par l'assistance, elles sont reconduites comme tel :

- Les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants.
- Les cotisations sont toujours de 200 frs de base par AM et 500 Frs par projets. Pour les communes membres elles sont 10 ct minimum 200 frs

Le rapport apporte beaucoup de commentaires et une discussion fournie entre autres sur la manière de trouver des fonds supplémentaires :

- Il est demandé d'envoyer les comptes aux AM.
- Témoignage d'une ou une autre commune donatrice pourrait être utilisé pour convaincre d'autres communes..
- Il faut relancer les communes avant les budgets.
- De nombreuses propositions comme de faire appel aux paroisses ou des articles dans la presse sont exprimées.
- La commune de Avry perçoit 5 Frs par habitant pour le développement dont 1 Frs est réservé à Fribourg – Solidaire.

4. Clé de répartition des dons, explication

- Il s'avère que le fait d'avoir aujourd'hui plus de fonds à distribuer a amené par prudence le comité à devoir disposer d'un règlement de répartition des fonds.
- Maurice Page en fait lecture l'explique et le commente. Même si un tel règlement est de la compétence du comité, celui-ci estime devoir en informer l'assemblée.
- Le fil rouge de celui-ci est de distribuer ces fonds de manière équitable ce qui ne veut pas dire forcément égale.
- L'équité est en l'espèce plus juste que l'égalité de traitement.
- Le règlement est en annexe de ce PV

5. Démission et élection à la Commission technique

- **Jean - Marc Tendon**, ancien représentant de Nouvelle Planète pour le Canton de Fribourg – membre de la Commission Technique depuis 2006 – a présenté sa démission.
- Le comité et François Roduit – président de la Commission Technique – le remercient beaucoup pour son engagement durant ces quatre ans.
- **Jean-Claude Monnat** est né le 25 juin 1948 – marié et père de trois enfants – vit à Corminboeuf.
- A l'origine – après des études en arts et métiers – il a occupé des postes à responsabilité dans les assurances avant de suivre une formation en développement durable en 2004 – 2005 à l'université de Berne
- Spécialiste dans le Jatropha il est aussi le développeur de la turbine Pico dans le cadre de AZ ingénierie
- Il est parti en mission à différentes reprises pour le CEAS et Nouvelle Planète à Madagascar de 2006 à 2009 pour développer des programmes d'utilisation du solaire et de turbines hydrauliques.
- Il a été membre du Corps Suisse en cas de Catastrophe par applaudissement.

- Il représente Nouvelle Planète pour le Canton de Fribourg

Il est élu par acclamation

6. Admissions et démission de membres

L'association ADRA (Agence adventiste d'aide et de développement) qui était à Lentigny a déménagé son siège à Zürich : De ce fait elle a démissionné de Fribourg – Solidaire considérant qu'elle ne pouvait revendiquer le droit d'être membre d'une fédération fribourgeoise et avoir accès à ses fonds.

La Fondation Terre des hommes Lausanne a déposé sa demande d'adhésion. Est-il nécessaire de présenter la Fondation qui fête cette année ces 50 ans ? Il suffit de lire la charte du fondateur Edmond Kaiser pour se remettre à l'esprit la mission qu'a voulu lui donner son créateur en 1960.

Elle est représentée par la présidente du groupe bénévole fribourgeois – Madame Dominique Delley – qui profite de l'occasion pour annoncer les manifestations du 8 mai 2010 à Fribourg dans le cadre des 50 ans de la fondation à l'université ainsi qu'avec la Radio Suisse Romande.

Elle est accueillie par acclamation

L'Association Pamir's Bridges a aussi déposé sa demande d'adhésion. Elle est représentée par son président, Monsieur Bernard Repond :

- **L'association a été créée à Lausanne en 2001 par** Fabrice Notari, architecte, Jacques Muller, géologue, Bernard Repond, enseignant puis commerçant.
- Comité 2010 : 6 membres (bénévoles) Association : environ 100 membres.
- **Pourquoi cette association ?** : aider les bergers des villages de montagne du Kirgizstan à utiliser pour leurs troupeaux sur les excellents pâturages des haut-plateaux du pays.
- **Comment sont-ils arrivés là ?**
- Depuis les années 1998, ils avaient remarqué que les pâturages situés loin des villages (à plus de 60-130km) et en altitude (au-dessus de 3'000m) n'étaient plus pâturés : *ceci leur a mis la puce à l'oreille*
- De retour à Bishkek, la capitale, ils contactent la mission suisse pour leur faire part de leur constat. Elle les aiguille sur « **CAMP** », ONG issue de l'Institut de Géographie de l'université de Berne et qui a pour tâche de faire des études sur la mise en valeur des pâturages de montagne.
- **Contact avec les gens** : tout le travail de choix des ponts, de relevés, de choix des partenaires est sous l'égide de CAMP à Bishkek qui n'emploie que des indigènes. Ils n'interviennent pas dans le choix des ponts à réparer.
- La seule exigence posée de leur part dès le départ était l'utilisation - pour ces réhabilitations - de matériaux trouvés sur place à savoir **le bois et les pierres**, dans la mesure du possible..37 ponts on été réhabilités ou reconstruits jusqu'à ce jour.
- Dès 2010, pour chaque arbre coupé seront plantés 20 jeunes pouces.
- **CAMP travaille avec les responsables forestiers** des diverses régions (les leskoz : organisation forestière régionale). C'est un choix très difficile à faire pour éviter la corruption.
- Les **villageois doivent donner, sous forme de travail, un tiers** du budget du pont, ceci pour les responsabiliser et les pousser à entretenir le pont ensuite.
- Les statistiques indiquent qu'entre 700'000 et 1'000'000 de kirghizes travaillent aujourd'hui en Russie de Vladivostok à St-Petersbourg, ce qui représente presque le ¼ de la population.
- Ils essayent, par leur action, d'enrayer le phénomène de **désertification humaine** des montagnes, **d'enrayer l'exode** vers les villes des populations jeunes.
- **L'élevage** a toujours été - et est encore - la principale ressource économique du pays

Pour illustrer l'importance de la culture au niveau local Monsieur Repond rapporte que le livre rapportant l'aventure de Ella Maillart en 1932 dans la région est traduit localement avec le soutien de l'ambassade suisse. Autre aspect culturel soutenu par l'association : un concours de dessin a été organisé dans les villages. Ramenés en Suisse les dessins ont été vendus. Les dons ne sont pas donnés par les représentants aux gens mais en matériel.

Elle est accueillie par acclamation

7. Perspectives et budget 2010

Budget 2010:

Avec le quasi aboutissement des négociations avec le canton et la confédération (DDC) ainsi que le don de la Loro pour la refonte de notre site internet, les bases sont assez sûres pour établir des recettes croissantes. Ce qui reste à confirmer sont les dons des communes.

Comme convenu avec la DDC, elle ne fournira pas de fonds projet en 2010. C'est-à-dire que les dons communaux et la modeste contribution cantonale donneront au maximum 122'400.- à répartir sur les demandes de financement de nos membres. Comme celles-ci affluent, nous pourrions au mieux distribuer 10'000 par organisation en moyenne.

Ainsi nous prévoyons 188'700.- aux recettes, soit 38'000 de plus que les résultats 2009. Au niveau des dépenses, mentionnons que peu à peu le taux de rémunération du coordonnateur se rapproche de son taux de travail effectif, pour atteindre 40 en 2010 contre 30 % en 2009.

Un déficit de 3'900.- est envisagé. Comme nos réserves sont modestes, en cours d'année il faudra éventuellement revoir à la baisse des dépenses pour diminuer cette perte.

8. Divers

- A l'issue de cette Assemblée Générale Maurice Page invite l'assemblée à donner un retour sur la formule choisie ce soir – à savoir commencer par une partie thématique, une pose et terminer par la partie statutaire.

Intermezzo

Hôte de l'assemblée, Monsieur Benoit Piller, Syndic d'Avry, nous accueille avec un sympathique discours sur le thème « Promouvoir l'intérêt des pouvoirs publics », il développe le sujet avec philosophie et humour et pose la question : « Solidaire ? Que cela signifie ? ».

Tout d'abord il salue Fribourg – Solidaire, soulignant qu'un monde plus juste et plus solidaire est aussi un garant de paix. Il se dit persuadé que cette action de solidarité contribue au rapprochement entre les communautés et à une meilleure compréhension entre les peuples.

Il compare et rapporte la question de la solidarité internationale au niveau du Canton de Fribourg et définit la Péréquation financière : méthode mathématique d'être solidaire.

Promouvoir des projets concrets : à tout niveau il relève la difficulté pour une commune. Il remercie l'assemblée pour le travail fait.

Rêver d'un monde plus solidaire ! Dernier rêve : on pourrait commencer par fusionner toutes les communes, puis, pourquoi pas, rassembler les pays, arriver à une communauté du monde. Dans une commune, en assemblée, on se dispute mais on boit le verre de l'amitié après – ce à quoi il nous invite – en rêvant aussi qu'au niveau des nations on en arrive à la sagesse de penser « que le monde est un village et qu'on peut y partager le verre de l'amitié ».

Maurice Page salue Monsieur Alain Schaller, Responsable des relations extérieures à la Chancellerie du Canton et lui demande prendre la parole.

Monsieur Schaller fait un rapide historique de la collaboration avec Fribourg – Solidaire. Il souligne que l'Etat de Fribourg a choisi de soutenir la Fédération et de réaliser ainsi le mandat constitutionnel faisant suite à l'introduction de l'article 70, «une façon pragmatique de travailler avec ceux qui travaillent déjà au développement». Après un premier mandat de prestation, qui s'est achevé l'an passé, l'Etat a renouvelé le mandat de Fribourg – Solidaire pour 2010-2011. Une loi fribourgeoise sur la coopération au développement devrait pouvoir être présentée au Grand Conseil l'an prochain.

Il rappelle que ce n'est pas la seule action du canton. Il cite entre autres le soutien aux « Nations Unies des jeunes ». Il salue plusieurs initiatives d'étudiants (notamment des projets au Mali et au Burkina Faso) menées par le Collège du Sud à Bulle, le CO du Belluard ou l'ECG à Fribourg.

Il souligne que le futur président fribourgeois à de l'Assemblée des Nations Unies à toutes les chances d'être fribourgeois : Monsieur Joseph Deiss. Pour cette circonstance le Conseil d'Etat initiera durant l'année des manifestations publiques et événements pour lesquelles des institutions telles que les écoles seront sollicitées. Le Conseil d'Etat est très sensible au commerce équitable, à la coopération au développement et au développement durable..

Il rappelle aussi l'action du Canton en matière d'aide en cas de catastrophe. Par exemple le Conseil d'Etat, qui avait déjà débloqué 10'000 francs au lendemain du tremblement de terre en Haïti vient de décider d'un soutien de 50'000 francs pour la réhabilitation d'écoles et de bâtiments publics dans la Vallée de Jacmel qui sera apporté à Fribourg Haïti créé dernièrement par Charles Ridoré, par ailleurs membre du comité. Enfin le Canton soutient aussi l'aide humanitaire au travers du CICR par exemple.

Le verre de l'amitié offert pour moitié par la commune d'Avry et l'autre moitié par Fribourg – Solidaire avec une collation. Il est aussi l'occasion d'un échange apprécié entre les personnes présentes.

Partie Thématique

A. Introduction

Maurice Page utilise la métaphore des paniers pour expliquer le fil rouge de la partie thématique : tout d'abord le « grand panier » qui sera la présentation de Madame Stanchev de la DDC qui donnera une vision globale de la tendance de l'aide au développement, puis nous nous concentrerons sur le livre des fédérations « outils de gestions » pour aborder la manière de mener un projet de développement et terminerons par un exercice pratique proposé par l'organisation E-Changer

B. Partie thématique

17 h 15 : Exposé de **Madame Dimka Stantchev Skeie**, chargée de programme, Division Partenariats Institutionnels de la DDC. Le thème est : « Vers une gestion axée sur les résultats: quels défis pour les acteurs de la coopération au développement ? ».

Paris et Accra: quelles incidences pour la société civile?

- La Déclaration de Paris (DP) et le „Accra Agenda for Action“(AAA) constituent strictement parlant des engagements pris par les États.
- Mais depuis 2007/2008, la société civile internationale a exprimé son adhésion aux cinq principes de la DP: appropriation, harmonisation, alignement, redevabilité mutuelle et gestion axée sur les résultats.
- Ceci dit, les interprétations divergentes.
Exemple: l'appropriation démocratique.

Paris et Accra: quelles incidences pour la société civile?

- Pour la société civile internationale, l'agenda de l'efficacité de l'aide doit servir une efficacité accrue dans la promotion d'un développement équitable et durable (efficacité de développement / development effectiveness)
- Le postulat de la société civile internationale est que pour cela, il faut adopter une approche multi-acteurs.

Paris et Accra: quelles incidences pour la société civile?

- La DP et le AAA ne formulent pas de norme absolue en ce qui concerne approche projet versus approche programme. Mais les „étatistes“ favorisent clairement l'appui budgétaire et l'approche programme.
- Deux questions se « cachent » derrière le débat sur les programmes:
 - celle de la hiérarchie des acteurs; autrement dit, est-ce l'Etat qui doit en premier conduire l'effort de développement?
 - et par conséquent, celle de l'efficacité (comparée) d'approches diverses, adressant divers acteurs

Paris et Accra: quelles incidences pour la société civile?

- Si on accepte la nécessité d'une approche multi-acteurs, un projet sera pertinent dès le moment qu'il constitue une intervention systémique ayant un effet de levier positif.
- A l'inverse, un projet coupé de son environnement ne sera sans doute pas efficace.
- En conclusion: ces questions ne sont pas nouvelles, mais la DP et le AAA ont l'avantage de poser de manière systématique la question de l'efficacité. Ils exercent donc un effet d'entraînement sur la société civile toute entière, qui se trouve fondamentalement devant les mêmes défis.

L'efficacité de la coopération au développement: quels défis pour les acteurs?

Quelques mots sur la distinction projet - programme

Définition d'un projet:

"Une série d'activités mises en œuvre dans le but d'atteindre un objectif clairement défini, dans une période de temps déterminée, et avec un budget limité"
(Manuel de la FOSIT 2006)

Qu'est-ce qui distingue un projet d'un programme?

- un programme est composé de plusieurs projets
- un programme est plus complexe qu'un projet spécifique, en raison de l'articulation entre les projets qui le constituent, qui doit être cohérente

Toutefois, il existe un certain nombre de similarités entre les deux

- Une démarche complexe qui s'insère dans un processus de changement social
- Une approche multi-acteurs
- Des objectifs à atteindre dans le cadre de périodes et budgets délimités
- Des instruments de gestion (par exemple le cycle de projet)

Tendance à la DDC : orientation sur les résultats/effets

REO

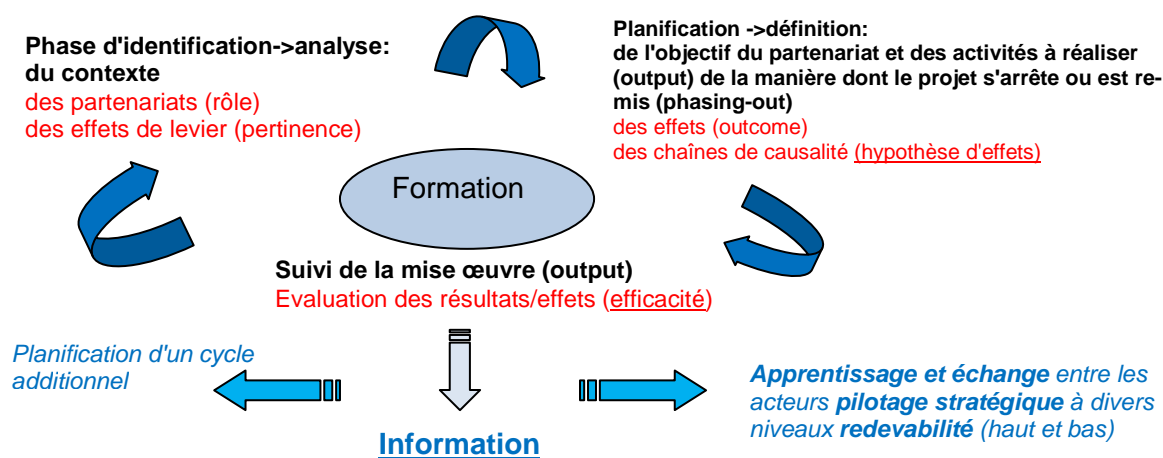
Un des objectifs clef est de renforcer la **gestion axée sur les résultats/effets** (= un des principes de la Déclaration de Paris)

Implications

- formulation de critères pour mieux lier les contributions aux partenaires à leur pertinence (quels sont les vecteurs de changement?) et aux résultats/effets (efficacité)

- suivi et évaluation: mesurer les résultats/effets à travers les programmes de la DDC, ainsi qu'à travers ses contributions aux partenaires (ONGs et fédérations)
- capitaliser et diffuser l'information

Le cycle de projet et la gestion orientée vers les résultats



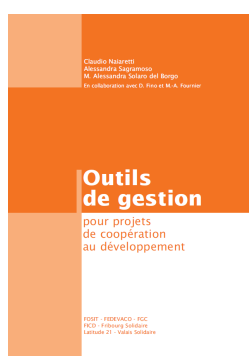
Quelques défis à relever dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats

- Etablir et atteindre des standards minimaux en termes d'effets (DDC, fédérations, AM)
- Assurer l'accès à de la formation de qualité
- Assurer un niveau et une qualité d'information sur les effets (redevabilité et apprentissage)
- Dans le cas du partenariat DDC-fédérations, ceci devrait permettre de valoriser la plus-value et le savoir-faire des fédérations et AM (diversité des thèmes et pays, ancrage des AM dans la société civile au Sud, etc.)

Questions pour les réflexions de groupe

- Quelles sont les pratiques actuelles en terme de gestion axée sur les résultats?
- Quels pas concrets devraient être fait pour optimiser ces pratiques?
- Quels sont les obstacles?

17 h 35 : Présentation du manuel de gestion de programmes et projet par Maurice Page



Apprendre ensemble à partir de ce que nous faisons

Pourquoi le travail de coopération nécessite-t-il toujours plus une gestion systématique?

- Le nombre d'organisations intervenant dans le champ de la coopération internationale a fortement *augmenté*.
Si une ONG veut avoir un rôle à jouer, elle doit être solide, convaincante et crédible!
- Les situations d'inégalité, de pauvreté et d'exclusion, dans lesquelles les ONG interviennent sont devenues plus *complexes*

- Le rôle des acteurs, la place de la société civile, les attentes vis-à-vis des ONG ont profondément changé

Sans disposer d'outils de gestion, il est très difficile pour une organisation de gérer les défis et les attentes

Le partenariat :

- une relation construite par divers acteurs
- motivation et vision communes
- dans le but de planifier et réaliser ensemble des activités de coopération
- objectifs clairement définis et acceptés

Le projet :

- ensemble d'activités visant à atteindre :
 - des objectifs clairement définis
 - dans les délais fixés
- avec un budget donné

Pourquoi adopter l'instrument «projet» dans un processus de développement ?

- analyser une situation complexe
- définir des priorités d'intervention
- développer la connaissance réciproque et le dialogue entre les partenaires
- définir des programmes d'intervention clairs
- définir les compétences et les responsabilités de chacun des acteurs

Le cycle du projet :

1. Phase d'identification
2. Phase de formulation
3. Phase de réalisation
4. Évaluation

18 h 00 : « donner, recevoir, échanger » présentation du dossier / mallette pédagogique E-Changer par **Madame Josée Martin** (Bruno Clément étant en mission au Brésil).

Josée Martin présente l'association avec quelques exemples. La valise est basée sur une exposition qui a tournée dans une dizaine de villes en 2010. L'exposition a donné naissance une valise pédagogique. Le but est de faire réfléchir les gens sur le don et l'échange.

11 jeux sont à disposition dont 9 peuvent être utilisés sans l'exposition. Chaque jeu invite les participants à réfléchir sur leur relation avec l'échange dans tous les sens du terme.

Elle invite les gens à poser par écrite la réponse à deux questions :

- Quel est le plus beau cadeau que j'ai offert ?
- Quel est le plus beau que j'ai reçu ?

Les réponses sont affichées et les personnes présentes sont invitées à les consulter et les commenter.

Madame Martin annonce le passage de Assunta Salvatierra, paysanne bolivienne leader du Mouvement des Paysans sans Terre (MST) de Bolivie et des différentes manifestations qui y seront liées à Fribourg et Lausanne dans le cadre de conférences et débats.

18 h 15 : **Echange** en trois groupes sur ces trois points.

- Un groupe planche sur le thème « Vers une gestion axée sur les résultats : quels

- défis pour les acteurs de la coopération au développement.
- Un groupe planche sur la gestion de projets sur la base du livre « outils de gestion ».
 - un groupe planche sur le thème « donner, recevoir, échanger ».

19 h 00 : Restitution

A l'issue du travail en groupe il s'avère que le travail de groupe est suffisant. Une restitution est superflue d'autant que cet échange peut se faire durant l'intermezzo.

Présent/es :

N°	Nom	Prénom	Position	Organisation/secteur
1.	Albrici – El'Assad	Myria	Membre	Pont universel
2.	Ayer	Christian	Membre du comité	STM Fribourg
3.	Bavaud	Bernard	Député	Magasins du Monde
4.	Belloti - Rey	Marthe	Membre	AMIKI
5.	Berset	Christian	Président	Partenariat Fribourg Banfora
6.	Berset	Jacques	journaliste	APIC
7.	Bianchi	Claude	Membre	Association Maurice Demierre
8.	Bovet	Pierre	Membre	Prez Vers Noreaz
9.	Chatagny	Martin	Membre	Association Maurice Demierre
10.	Chenaux	Charles	Membre	Association Maurice Demierre
11.	Conus	Georges	Membre	MBI – Fribourg Solidaire
12.	Delley	Dominique	Présidente section Fribourg	Terre des Hommes
13.	Delèze	Jean-Maurice	Membre du comité	Fribourg Solidaire
14.	Dénervaud	Concessa	Présidente	Association Goboka
15.	Diot	Michel	Coordinateur	Fribourg Solidaire
16.	Faidutti Lueber	Béatrice	Membre	GVOM
17.	Ficher	Claudine	Présidente	Pont universel
18.	Jordan	Mathilde	Membre	Nouvelle Planète
19.	Gachoud	Eunide	Présidente	Association Menicia
20.	Genoud	Oscar	Membre	Association Ménicia
21.	Genoud Page	Madeleine	Directrice des finances	Commune de Fribourg
22.	Godat	Claudine	Fonds pour la lutte contre les toxicomanies	Direction de Justice et Police Fribourg
23.	Hétault	Cécile	Membre	Commission technique
24.	Macumi	Roger	Président	AMIKI
25.	Mafunun Déner-vaud	Régine	Présidente	AMAF
26.	Maillard	Claude	Secrétaire	STM Fribourg
27.	Martin	Josée	Responsable Partenariat Nord	E – CHANGER
28.	Monnat	Jean – Claude	Membre	Nouvelle Planète
29.	Neuenschwander	Rose-Marie	Collaboratrice	Brücke Le pont
30.	Niada	Tengandé François	Consultant indépendant	Fribourg – Solidaire
31.	Page	Maurice	Président	Fribourg – Solidaire
32.	Piller	Benoit	Syndic	Avry
33.	Pleines	Thierry	Caissier	Brücke Le pont - Fribourg Solidaire
34.	Ridoré	Charles	Membre du comité	Fribourg – Solidaire
35.	Repond	Bernard	Président	Pamir's Bridges
36.	Roduit	François	Président de la CT	Fribourg Solidaire
37.	Rohrbasser	Claude	Membre	Action Madagascar
38.	Roman	Sylvie	Responsable Suisse Romande	MBI – Fribourg Solidaire
39.	Rossier	Christian	Président	Petit Samba
40.	Roubaty	François	Député	Parti Socialiste

41.	Schaller	Alain	Responsable des relations extérieures	Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg
42.	Sprunger	Marlène	Membre	Association Goboka
43.	Stanchev	Dimka	Chargée de Programmes	DDC
44.	Terradillos	Carlos	Membre de la CT	Fribourg – Solidaire
45.	Wälti – Maumier	Pascale	Membre de la CT	Eirene
46.	Walker	Suzi	Conseillère communale	Prez Vers Noreaz

Excusé/es :

N°	Nom	Prénom	position	Organisation/secteur
1.	Berset	Béatrice	Membre	Fribourg – Solidaire
2.	Beyeler	Marie-Claire	Secrétaire	Loterie Romande
3.	Bielmann	Robert	Président	Loterie Romande
4.	Blanc	Daniel	Syndic	Commune de Matran
5.	Bourgeois	Jacques	Conseiller National	Fribourg
6.	Capt	Christine	Conseillère Communale	Commune de Haut Vully
7.	Chassot	Claude	Syndic	Le Glébe
8.	Clément	Bruno	Responsable Partenariat Sud	E - CHANGER
9.	Corminboeuf	Pascal	Conseiller d'Etat	DIAF
10.	Crausaz	Jacques	Syndic	Commune de Rossens
11.	Crausaz	Roselyne	Présidente	Paix 21
12.	De Buman	Dominique	Conseiller National	Parti Démocrate Chrétien
13.	Demierre	Anne-Claude	Conseillère d'Etat	DSAS
14.	Devaud	Etienne	Syndic	Neyruz
15.	Favre	Nicolas	Président	AESITEI
16.	Friboulet	Jean – Jacques	Professeur	Université de Fribourg
17.	Fuhrer	Erwin	Syndic	Courtepin
18.	Gagnaux	Danielle	Chancelière	Conseil d'Etat de Fribourg
19.	Giron	Pascale	Commission technique	Médecins du Monde
20.	Jegerlehner	Nicole	Journaliste	Freiburger Nachrichten
21.	Jutzet	Erwin	Conseiller d'Etat	DSJ
22.	Lötscher	Otto	Gemeindeammann	Gemeinde Plaffeien
23.	Meyer - Glauser	Annelise	Conseillère Communale	Villars-sur-Glâne
24.	Meyer Kaelin	Thérèse	Conseillère Nationale	Parti Démocrate Chrétien
25.	Muheim	Georges	Médecin	CICR
26.	Ridoré	Carl – Alex	Préfet	Préfecture de la Sarine
27.	Rochat	Jean – David	Secrétaire Général	Peace Brigades International
28.	Savary	Florence	Membre du comité	Omoana
29.	Savoy	Michel	Syndic	Commune de Attalens
30.	Schnyder	Erika	Syndique	Villars-sur-Glâne
31.	Steiert	Jean-François	Conseiller national	Parti Socialiste

Date :

Maurice Page

Michel Diot

Président de **Fribourg Solidaire**

Coordinateur de **Fribourg Solidaire**

Secrétaire du Comité



Annexe

Fribourg Solidaire / Solidarisches Freiburg Règlement de répartition des fonds pour les projets

➤ Principes généraux

- Ce présent règlement concerne la répartition des fonds reçus des différents bailleurs publics (communes, canton, DDC) et autres pour les projets de développement à l'étranger.
- Fribourg Solidaire encourage les bailleurs à faire des dons non affectés, c'est à dire destinés à l'ensemble des projets évalués et présentés par Fribourg Solidaire et non pas à des projets spécifiques.
- Fribourg Solidaire exige que chaque projet possède au moins 20% de financement propre, ce qui signifie que la part subventionnable d'un projet correspond au maximum à 80% des coûts totaux du projet en question.
- Fribourg Solidaire s'engage à respecter l'attribution des fonds affectés et à en informer les donateurs et les bénéficiaires.
 - Fribourg Solidaire veille à une répartition équitable des financements non affectés entre tous les projets analysés par la commission technique et validés par le comité.
 - Cette répartition équitable des fonds est déterminée notamment par :
 - les recommandations de la commission technique
 - des critères établis par le comité en fonction des principes de développement durable et de politique de développement.
- Fribourg Solidaire s'engage à éviter tout surfinancement et tout double financement des projets soutenus.

➤ Fonds des communes

- Sur les contributions des communes est perçue une IGP (indemnité pour la gestion des projets) de 14% qui contribue à couvrir les frais d'expertise et de fonctionnement de Fribourg Solidaire.
- Si telle est la volonté des communes, les contributions affectées par elles (cf. 1.2) sont attribués aux projets de leur choix. Dans ce cas une information est donnée aux communes donatrices et aux organisations bénéficiaires (cf. 1.4).
- Si les dons affectés à un projet dépassent la part subventionnable de ce projet, le solde excédentaire est utilisé comme don non affecté (cf. 2.4).
- Les contributions non affectées des communes sont attribués à l'ensemble des projets de manière à veiller à une équité globale dans la répartition des fonds (cf. 1.5).

➤ **Fonds du canton de Fribourg**

- Les fonds du canton de Fribourg destinés aux projets obtenus dans le cadre du contrat de prestations sont répartis en principe, sauf spécification différente, à parts égales entre les projets présentés.
- Le soutien financier du canton de Fribourg ne peut pas dépasser le 50% de la part subventionnable de chaque projet. S'il y a dépassement, le solde fait l'objet d'une 2^{ème} répartition entre les autres projets.
- Sur le « fond projet » du canton de Fribourg, n'est pas perçue d'IGP.
- L'attribution « Fonds drogue » ou autres fonds du canton de Fribourg à des projets au Sud constitue un processus indépendant de cette répartition de fonds. Elle se fait en directement entre le département concerné et les organisations bénéficiaires. Fribourg solidaire peut jouer, contre rémunération, un rôle d'expertise à travers la commission technique,.

➤ **Fonds de la DDC**

- En cas d'obtention de financements de la DDC pour des projets, ils seront affectés de la même manière que les fonds du canton de Fribourg (cf. 3).
- Ce fonds projet de la DDC, ne pourra pas bénéficier à des organisations qui reçoivent déjà des contributions de programmes de la DDC (cf. 1.7).

➤ **Autres fonds**

5.1 Les autres fonds obtenus (paroisses, fondations,...) pour des projets seront répartis, sauf spécification différente, de la même manière que les fonds des communes.

➤ **Modalités de paiement**

32. Fribourg Solidaire effectue les versements aux organisations bénéficiaires en plusieurs versements: 1 ou 2 acompte(s) durant l'année de réalisation du projet, dont 1 versement avant la fin du 1er semestre. Le solde éventuel sera versé sur la base du décompte final des contributions en fin d'année.

Adopté par le comité de Fribourg Solidaire, le mardi, 13. avril 2010

Mise à la connaissance de l'Assemblée générale de Fribourg Solidaire, le 30 avril 2010